













FDSEA - JA - COOPÉRATION - VIGNERONS INDÉPENDANTS

Pour une reconnaissance du travail accompli!

NOS ENGAGEMENTS : DÉFENSE COLLECTIVE, SOLIDARITÉ ET CONVIVIALITÉ

ATTENTION
SCRUTIN A 1 SEUL TOUR

Donnons une force à un syndicalisme qui sait peser dans les négociations départementales, régionales et nationales.

Votez pour la liste d'union FDSEA + JA + Coopération + Vignerons indépendants

ZINSSTAG Georges, ancien exploitant à Nîmes
BOURBOUSSON Jacques, ancien exploitant à Beaucaire
BAUME Joséphine, ancienne exploitante à Bezouce



VOTONS LE BON SENS

NOS ACQUIS

85 % du Smic pour les chefs d'exploitation à carrière complète (1 177 € par mois)

✓ En novembre 2021, 210 000 chefs d'exploitation ont obtenu une revalorisation moyenne de 100 € par mois (c'est un gain de 250 millions d'euros par an pour les retraités).

Un premier pas pour valoriser la retraite des conjointes

- ✓ Revalorisation des minimas de retraite des membres de la famille de l'exploitant.
- ✓ En janvier 2022, 214 000 conjoints et aides familiaux dont deux tiers de femmes, ont obtenu une revalorisation moyenne de 65 € par mois (c'est un gain de 165 M€ par an pour les retraitées).

Une meilleure retraite pour nos enfants

✓ A partir de 2026, les retraites agricoles seront calculées sur les 25 meilleures années de revenus. Les années de combat de la SNAE (Section Nationale des Anciens Exploitants) vont améliorer la retraite de nos successeurs.

FAIRE PROGRESSER LE MONTANT DES RETRAITES AGRICOLES ACTUELLES: UNE PRIORITÉ

Il est temps de garantir des retraites dignes pour ceux qui ont bâti notre pays.

- Obtenir 85 % du Smic pour toutes les carrières complètes, en particulier pour les membres de la famille
- Supprimer le plafond de ressources pour l'attribution de la réversion
- Instaurer une bonification forfaitaire calculée sur la moyenne des retraites françaises pour les parents d'au moins 3 enfants

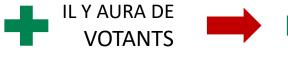
FAIRE PROGRESSER LE MONTANT DES RETRAITES AGRICOLES

- Obtenir des minima calculés comme ceux des salariés
- Préserver le pouvoir d'achat des retraites agricoles
- Permettre à chacun de bien vieillir en milieu rural
 - Faciliter l'accès aux services publics en milieu rural et vaincre l'isolement.
 - Travailler à la reconnaissance des aidants.
 - Obtenir le vote d'une loi « Grand Age » prévoyant les financements nécessaires à une meilleure prise en charge du vieillissement

En tant que retraités de l'agriculture, nous nous sentons concernés par l'évolution du métier d'agriculteur, l'avenir des jeunes qui s'installent, la transmission, l'intérêt général et le bien vivre ensemble. Nous nous engageons donc à participer activement aux actions de la Chambre d'Agriculture du Gard qui vont dans ce sens.

LE MODE DE VOTE SE SIMPLIFIE!

Pensez à garder vos codes pour le vote électronique





IL Y AURA DE POIDS POLITIQUE POUR L'AGRICULTURE